

Bulletin d'inscription

Pour participer au stage, il vous suffit d'imprimer le bulletin d'inscription ci-dessous ou de le recopier sur papier libre, puis de l'envoyer, avec votre règlement à l'adresse suivante :

Alain BROISSAND
1549 rue du 11 novembre
73400 UGINE



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Je m'inscris au stage suivant (intitulé/dates) :

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

L'inscription implique l'acceptation des présentes conditions particulières de vente, et prévaudront en cas de contradiction. Toute inscription doit être effectuée au moyen du bulletin d'inscription signé par le participant et être accompagnée du règlement. Les places sont limitées. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des dossiers complets. Elle ne sera confirmée qu'à compter de l'envoi par l'organisateur d'un email de confirmation.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le montant total du stage se règle à l'inscription.

Règlement en espèces, (montant remis directement au domicile, ou 1 chèque envoyé rendu contre de l'espèce à l'arrivée au stage).

ANNULATION

Modalités d'annulation

L'inscription n'est ni échangeable, ni remboursable.

Remboursement uniquement en cas d'annulation justifiée par la production d'un certificat médical, à l'exception de la somme de 50 € pour frais de dossier.

Annulation de l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage pour raison de force majeure, sécurité ou nombre minimum non atteint.

Les participants inscrits seront remboursés intégralement, mais ne pourront en aucun cas prétendre à une indemnité autre que le remboursement des sommes déjà acquittées.

Responsabilités

Toute personne de l'encadrement de l'activité se réserve le droit d'exclure un stagiaire de la formation s'il ne présente pas les aptitudes psychologiques et morales nécessaires au bon déroulement de la formation pour des raisons de qualité et de sécurité de formation. Aucun remboursement ne sera consenti. De même en cas de départ volontaire du stagiaire durant la formation.

ASSURANCE

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'organisation, qui ne pourra être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence d'un membre du groupe.

Conformément à la législation, l'organisateur est doté d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Chaque participant doit également être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

DROIT À L'IMAGE

L'organisateur se réserve le droit à l'image des stages.

Les participants acceptent, par leur engagement à un de nos stages, l'utilisation de leurs images individuelles ou collectives, sauf avis contraire exprimé par écrit par le stagiaire ou son représentant légal.

Le stagiaire autorise l'organisateur à faire partie de son fichier client et par conséquent à recevoir toute communication concernant ses activités. Ce fichier reste la propriété exclusive de l'organisateur qui s'engage à ne pas le céder à des tiers sans l'accord du stagiaire.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente des stages.

À, le

Signature précédée de la mention

Lu et approuvé